Direction des relations internationales de l'enseignement

Centre de Langue

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français du tourisme

Auto-formation : Les activités touristiques

Crédit : *Dominique FRIN*

Notion : Le tourisme montagnard

L'espace montagnard français couvre environ 1/5 du territoire. Il comprend 7 massifs : les Alpes du nord, les Alpes du sud, les Pyrénées, le Massif central, le Jura, les Vosges et la Corse.

La France occupe la première place en Europe pour la surface skiable : 11 800 kilomètres carrés (devant l'Italie, l'Autriche et la Suisse). Elle compte environ 350 stations de sports d'hiver et 4 000 remontées mécaniques, dont plus de la moitié se trouvent dans les Alpes du nord.
Outre le ski alpin, le ski de fond, la randonnée à raquettes, on peut pratiquer « les nouvelles glisses » (surf, monoski, freeride, …) qui attirent surtout une population jeune, citadine, masculine et plutôt aisée.

L'image de la montagne est synonyme de nature pour 49% des Français, de détente pour 38%, de beauté pour 34%, de santé pour 31% et d'effort pour 12%.

Si un Français sur trois prend des vacances d'hiver, seul un sur quinze se rend dans une station de sports d'hiver. Les écarts entre les catégories sociales sont très marqués : les cadres et membres des professions libérales sont douze fois plus nombreux à partir que les ouvriers non qualifiés, trois fois plus que les employés.

Grâce à la qualité et à la diversité de ses pistes, à la compétence de ses professionnels du ski, la montagne française est la première destination des skieurs britanniques et la deuxième des néerlandais. Elle accueille en outre des skieurs belges, italiens, allemands et espagnols.

En été, la montagne offre une gamme diversifiée d'activités : tennis, VTT, équitation, escalade, randonnée, sports aériens (parapente, deltaplane, …), sports de tir (tir à l'arc, …), sports d'eau vive (rafting, canyoning, …), remise en forme.

Parmi les types de destination des Français pour leurs vacances d'été, la montagne, qui ne représente que 15% des séjours, arrive en quatrième position après la mer (37%), la campagne (34%) et la ville (25%).